

Les membres du Collège et du Conseil communal ainsi que le personnel de l'Administration communale et du CPAS de Seneffe vous souhaitent de très joyeuses fêtes de fin d'année.

Collecte des déchets

Réclamations : reclamation.hygea.be/home
Pour les questions : 0800/11.799 - www.hygea.be

	(zone A et B) Toute l'entité
PMC	Lundis 5, 19 janvier
Déchets résiduels (moka)	Lundis 5, 19 janvier
Déchets organiques (vert)	Lundis 29 décembre & 5, 12, 19 janvier

	(zone A) Familleureux, Seneffe, Petit-Roeulx	(zone B) Arquennes, Feluy
Conteneur papiers-cartons	Lundi 5 janvier	Lundi 19 janvier

Fermetures de fin d'année des recyparcs :

- Mercredi 24 décembre (Veille de Noël)
- Jeudi 25 décembre (Noël)
- Mercredi 31 décembre (Veille du Nouvel An)
- Jeudi 1er janvier (Jour de l'an)

Horaires des recyparcs : (15 septembre > 14 juin)

- Mardi au samedi de 09h00 à 17h00
- FERMÉ les dimanches, lundis et jours fériés

Collecte spéciale "sapins de Noël"

Celle-ci est gratuite et s'effectuera uniquement les jours suivants :

- le jeudi 8 janvier 2026 à Seneffe ;
- le vendredi 9 janvier 2026 à Petit-Roeulx ;
- le lundi 12 janvier 2026 à Arquennes ;
- le mardi 13 janvier 2026 à Familleureux ;
- le vendredi 14 janvier 2024 à Feluy.



!!! Les sapins doivent être déposés sur le trottoir la veille du passage après 18h00. Ils doivent être débarrassés de leurs garnitures (guirlandes, décorations, etc.) et les pieds doivent être nus (pas de seaux, pots, mottes de terre, croix) sous peine de ne pas être ramassés.

Il y a toujours une solution pour rentrer en sécurité



Plus que jamais, il existe de nombreuses solutions pour rentrer chez soi en toute sécurité. Mais pour ce faire, il est important d'avoir le bon réflexe BOB. Cela commence par réfléchir à la manière de rentrer avant de partir : se choisir à l'avance un conducteur désigné, prendre un taxi, utiliser les transports en commun, s'organiser pour passer la nuit chez des amis ou boire toute la soirée des boissons sans alcool. Plus d'infos sur www.bob.be

Nouvel horaire pour le tarif bihoraire

Le bihoraire, c'est le tarif qui établit une distinction entre les heures « pleines », et les heures « creuses ». Les consommations d'électricité enregistrées pendant les heures pleines, habituellement de 07h00 à 22h00 en semaine, sont facturées à un tarif plus élevé que les consommations d'électricité enregistrées pendant les heures creuses, habituellement la nuit, de 22h00 à 07h00, et durant tout le weekend.

A partir du 1er janvier 2026, une nouvelle plage d'heures creuses sera disponible chaque jour entre 11h00 et 17h00. Durant cette plage, l'électricité sera au même tarif que la nuit. Ce nouvel horaire sera applicable 7 jours/7.

Le changement vers les nouvelles plages du bihoraire est automatique : que vous ayez un compteur électromécanique ou un compteur communicant, le changement sera opéré à distance par votre gestionnaire de réseau. Aucune action n'est requise de votre part.

Plus d'infos sur www.cwape.be

Prochaine permanence du Collège communal

Vous souhaitez rencontrer vos élus afin de leur soumettre vos questions et vos propositions ? Les permanences du Collège communal ont lieu tous les premiers lundis du mois, de 18h00 à 19h00, dans la salle des mariages, à l'arrière de l'Administration Communale.

La prochaine permanence se fera le lundi 5 janvier 2026. Il vous est aussi possible de prendre un rendez-vous de manière individuelle avec le membre du Collège de votre choix. Les coordonnées des membres du Collège sont accessibles sur <https://www.seneffe.be> dans l'onglet "Ma Commune" "Vie politique" "Collège communal".

Ateliers jeux théâtraux à Seneffe : Rejoignez l'ASBL Cœur en Scène

Envie de vous initier aux jeux théâtraux ? Que vous soyez ado ou adulte, profitez de 5 soirées pour gagner en confiance, oser prendre la parole, rire et vous amuser dans une ambiance détendue et conviviale. Où ? A la Maison de jeunes « Le Câble » - Rue Rouge Croix, 4 à Seneffe. Quand ? Les soirées auront lieu les 25 février, 4 mars, 11 mars, 18 mars et 25 mars de 20h00 à 21h30. Pour vous inscrire ou obtenir plus d'infos, vous êtes invités à contacter Cœur en Scène asbl par téléphone au 0497/10.60.01 ou par courriel à l'adresse coeurscenenecch@gmail.com. Cœur en Scène asbl - PAF : 60€ pour 5 séances - BE60 0689 4455 1570 - Animatrice: Lysiane Cornil.



Avis - Fermeture des Bureaux

En raison des fêtes de fin d'année, l'Administration communale sera fermée le mercredi 24 décembre après-midi, le jeudi 25 décembre, le vendredi 26 décembre ainsi que le mercredi 31 décembre après-midi et le jeudi 1er janvier 2026.

Agenda



• Soirée Stand Up

Le samedi 17 janvier - 20h00 - Espace culturel de la Samme

Rejoignez le Punch Comedy Club pour une soirée de stand-up qui vous fera oublier la routine quotidienne.

Infos et réservations : 064/52.16.91 - culture-tourisme@seneffe.be.

Entrée : 15€ pour les adultes et de 5€ pour les enfants âgés de 12 ans et plus. L'entrée est gratuite pour les moins de 12 ans.

• "Green Total" (Théâtre projectif)

Le vendredi 6 février - 20h00 - Espace culturel de la Samme

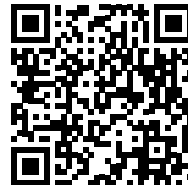
Spectacle immersif de science-fiction Infos et réservations : Cinq récits captivants explorent les grands enjeux de notre futur : intelligence artificielle, énergie, alimentation, consommation, écologie... À la fin de chaque épisode, c'est vous qui décidez ! Votez et contribuez à tracer une ligne éthique collective. Et si demain dépendait de vos réponses ? 064/52.16.91 - culture-tourisme@seneffe.be.

Entrée : 10€ - À partir de 14 ans.

Retrouvez toutes les activités sur www.seneffe.be/agenda



Offre d'emploi



La Commune de Seneffe recrute :

- des animateur.trice.s sportif.ve.s pour les stages Espace Jeunes (F/H/X) ;
- Un.e employé.e. d'administration D6 pour le service du Personnel à temps plein (F/H/X) - Contrat de remplacement - APE ;
- des ouvrier.e.s éco-cantonnier.e.s – E2 (F/H/X) - Contrat APE à durée indéterminée - Temps plein (36h/semaine), et constitue une réserve de recrutement ;
- un.e Ouvrier.ère D2 ou D4 – Jardinier / Espaces Verts (H/F/X) Contrat APE à durée indéterminée – Temps plein (36h/semaine), et constitue une réserve de recrutement.



Opération Je Cours Pour Ma forme (Session d'hiver)

Dans un esprit convivial, cette formule permet à tout un chacun de pratiquer un sport simple et bon marché, quels que soient l'âge (minimum 12 ans) et la condition physique de départ.

Les séances en semaine sont prévues avec des coaches, les lundis et les mercredis à 18h30 au départ du Stade Plennevaux d'Arquennes. Le prix pour la session (12 semaines) est de 45 €, couvrant le programme et les assurances.

Intéressé(e)s ? Alors n'hésitez pas à contacter :

- 0-5kms : Vicky PIERIDIS - 0493/544.84.44 -
- 3-8kms : Philippe LUC - 0488/99.78.29 -
- 7-12kms : Ali MESSAOUDENE - 0488/47.27.37 -
- 10kms + trail : Michel SIPURA - 0455/18.22.83 -



Le début de la session est prévu le **lundi 5 janvier 2026 à 18h30 !**

Inscriptions en ligne sur <https://prod.chronorace.be>

" Allez Seneffe, à vos baskets! "



Petit pas pour le climat

Votre empreinte carbone, qui contribue aux changements climatiques, peut être résumée en quatre grandes questions individuelles.

- 1) Qu'est-ce que j'achète ?
- 2) Comment je me déplace ?
- 3) Qu'est-ce que je mange ?
- 4) Comment est-ce que je m'abrite ?

En vous penchant sur ces quatre questions, vous entamez un voyage personnel vers des habitudes plus durables et responsables. Pour davantage de précision, vous pouvez vous amuser à calculer votre empreinte carbone sur internet : calculeurs.awac.be/app/home.

Le Conseil communal a marqué son accord sur **la reprise par la société Thomas et Piron à la Commune des voies, des espaces verts et du bassin d'orage** situés dans la zone entre la N27, la rue de Chèvremont et la rue de Bon Conseil à Arquennes.

Un partenariat a été conclu entre NEOVIA et la Commune pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments de l'école de Feluy, avec mise à disposition gratuite des toitures, financement étalé sur quinze ans et transfert final de propriété des installations à la Commune.

Le Conseil a renouvelé **la convention de partenariat et de financement entre la Commune de Seneffe et l'ASBL Maison de Jeunes « Le Câble »**.

En ce qui concerne les ordres du jour :

- L'assemblée générale de l'Intercommunale **IDEA** du 17 décembre 2025 a été approuvée ;
- L'assemblée générale de l'Intercommunale **HYGEA** du 19 décembre 2025 a été approuvée à l'exception de la rémunération du Président et du Vice-président.

Le Conseil a pris connaissance du **rapport d'activités, des comptes et bilan 2025 de l'ASBL « FC SNEF »**.

Le Conseil a pris connaissance de **la vérification de caisse**

du troisième trimestre 2025. Cette vérification porte sur l'ensemble des liquidités disponibles de la Commune (argent en caisse, comptes courants et comptes de placements).

Les membres du Conseil ont approuvé **le budget 2026** du CPAS tel qu'adopté par le Conseil de l'Action Sociale. L'exercice budgétaire 2026 prévoit 8,9 millions € de dépenses pour 8,7 millions € de recettes, ce qui dégage un mali de 212.000 €. Le résultat à l'exercice global est quant à lui au strict équilibre et ce, grâce à un prélèvement sur le fonds de réserve ordinaire et sur la provision « aide sociale ». Le budget du CPAS est impacté par la réforme relative à l'exclusion du chômage. Les effets anticipés de cette réforme sont repris au budget en prenant comme hypothèse 100 nouveaux dossiers RIS en première vague. Le budget devra évoluer en modification budgétaire. Enfin, le CPAS a inscrit plusieurs projets extraordinaires pour un total de 284.000 €.

Le Conseil a ensuite approuvé partiellement **la modification budgétaire n°2 de 2025 de la Fabrique d'église Saints Cyr-et-Julitte** à Seneffe. La majoration de 34.000 € pour les investissements a été reportée.

Le déclassement avec vente des véhicules, remorques et du tracteur au prix minimum de 19.050 € via le mar-

ché public de vente aux enchères a été acté.

Un Cahier Spécial des Charges a été approuvé, il s'agit de **la réfection du mur en moellons Rue de la Baronne à Feluy**. Le montant estimé s'élève à 100.000€ TVAC.

Le Conseil a marqué son accord sur la poursuite **des travaux de remplacement/suppression des sources lumineuses** par ORES. Le montant global de la part communale s'élève à 151.663,21 € TVAC pour 390 points lumineux.

Le Conseil communal a ensuite renouvelé son **adhésion à la Convention des Maires** et a pris connaissance des objectifs actuels d'atténuation aux changements climatiques dans le Plan d'Action en faveur de l'Énergie Durable et du Climat (PAEDC).

La convention pour la collaboration entre la Commune de Seneffe et de la cellule GISER (Gestion intégrée Sol Érosion Ruissellement) du SPW ARNE (Agriculture, Environnement, Ressources naturelles), afin de prévenir les inondations par ruissellement, a été approuvée.

Le Conseil communal du 15 décembre 2025 peut être revu dans son intégralité sur la plateforme www.deliberations.be/seneffe. Les projets de décisions et les décisions y sont également accessibles.

Devenez guide-composteur !

Hygea vous propose de devenir guide composteur ! Une formation gratuite et conviviale pour apprendre à réduire vos déchets, valoriser les biodéchets et transmettre les bons gestes autour de vous.

Pourquoi suivre la formation de guide composteur ?

- Réduire le volume de vos déchets ménagers ;
- Produire un compost naturel et utile pour votre jardin ou vos plantations ;
- Mieux comprendre le cycle des déchets et l'économie circulaire ;
- Devenir une personne-ressource dans votre quartier ou votre commune ;
- Participer activement à la transition environnementale locale.

À la clé ?

Des connaissances pratiques, des échanges enrichissants et la satisfaction de contribuer à un territoire plus durable... et à Seneffe, rejoindre une équipe dynamique de guides-composteurs actifs depuis 2000.

Places limitées – inscription conseillée

Intéressé(e) ? Inscrivez-vous dès maintenant sur www.hygea.be/activites/devenez-guide-composteur



Enquête/Annonce de projet

Service Environnement - 064/52.17.20(26)

- CODIBEL S.A. a introduit une demande de permis d'environnement pour maintenir en activité une entreprise spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de produits cosmétiques + introduire une nouvelle activité (mélange de poudre combustible) et augmenter les capacités de stockage de produits inflammables mixtes sis Rue Jules Bordet 69 à 7180 Seneffe. Enquête publique du 29 décembre 2025 au 16 janvier 2026 inclus.
- GREENI TREE a introduit une demande de permis unique pour aménager et exploiter, sur un terrain de la S.A. DOW SILICONES, un champ de panneaux photovoltaïques (5616 panneaux) sis Rue Isala Van Diest à 7180 Seneffe. Enquête publique du 29 décembre 2025 au 16 janvier 2026 inclus.
- Une réunion d'information préalable à l'étude d'incidence environnementale est organisée par DUFERCO WALLONIE S.A. dans le cadre d'une demande de permis unique pour la construction et l'exploitation d'une éolienne d'une puissance unitaire maximale de 7 MW sur le territoire de la Commune de La Louvière. Elle aura lieu le mercredi 14 janvier 2026 à 19h30 « Salle de la Maison des Associations » Place Mansart 21/22 à 7100 La Louvière.

Plus d'infos : www.deliberations.be/seneffe

Vous constatez un problème dans l'espace public ? Signalez-le en ligne

Que ce soit un dépôt sauvage, un arbre arraché, un avaloir bouché, un banc cassé ou tout autre souci, vous pouvez le signaler directement depuis votre ordinateur, tablette ou smartphone.

La plateforme de signalement en ligne nommée "Civis" est un outil simple, intuitif et intégré, permettant à chacun de signaler facilement, et en quelques clics, tout problème rencontré dans l'espace public.

Comment ça marche ?

1. Rendez-vous sur l'« E-Guichet » de la Commune et cliquez sur le lien de la plateforme de signalement.
2. Remplissez le formulaire en décrivant le problème rencontré et ajoutez des photos pour illustrer votre signalement.
3. Une fois le formulaire complété, envoyez votre signalement. Les équipes communales prendront en charge votre demande. Vous aurez la possibilité de connaître le statut de suivi de votre signalement.

Il ne s'agit pas d'une application à télécharger mais bien d'un site internet.

Vous avez une question ou une suggestion ? Vous êtes invités à contacter l'Administration par téléphone au 064/52.17.40 ou par courriel à l'adresse travaux@seneffe.be.